

Assemblée Générale 2009

Parc Animalier Le Pal

Du 19 au 22 mars

Nom : Prénom :

Adresse (*personnelle*) :

.....

Téléphone : E-mail :

Parc :

Fonction :

Frais d'inscription :

- Adhérent AFSA (35 €)
- Non adhérent AFSA (50 €)

Présence à l'Icebreaker (offert par Le Pal le jeudi 19 mars de 19h à 22h) :

- Oui
- Non

Facturation souhaitée (*pour remboursement des frais d'inscription par l'employeur*) :

- Facture remise sur place
- Facture envoyée au Parc pour règlement par virement bancaire

Adresse (*du parc*) :

.....

- Le bulletin d'inscription à l'Assemblée Générale et le règlement par chèque (à l'ordre de l'AFSA) sont à renvoyer à la Secrétaire de l'Association :

Nathalie MARTEEL

29 impasse de l'Espérance

59123 Bray-Dunes

06 72 66 00 53

Votre inscription sera effective à réception de votre règlement et vous sera confirmée par e-mail.

- Date limite d'inscription : **le 1^{er} MARS 2009**
- En annexe, la liste des hôtels et des gîtes à proximité du parc
- Nous vous proposons de compenser vos émissions de CO² dues au déplacement pour ce colloque. Pour évaluer votre Compensation Carbone: http://www.actioncarbone.org/calculateur_particulier.php
Une urne sera mise à disposition dans la salle de conférence.
"Ensemble, luttons contre le changement climatique !"



Préparez vos questions et vos idées pour les débats en salle sur la pédagogie, la capture Oiseaux et l'élevage à la main.

